



Secrétariat Général National

Secrétaire Général chargé de l'Administration

Secrétariat Administratif Permanent

N°23-165/BR/BP/BEN/SGN/SGA/SAP/SA

COMMUNIQUE

Le Bureau Politique du parti Bloc Républicain siégeant comme en congrès, conformément aux prescriptions des textes fondamentaux du parti relatif à ses prérogatives et son fonctionnement durant la période transitoire, s'est réuni le samedi 3 juin 2023.

Au cours de la séance, l'ordre du jour était consacré exclusivement à l'examen des propositions de restructuration des organes du parti, notamment le Bureau Politique (BP) et le Bureau Exécutif National (BEN).

Après avoir procédé au contrôle d'usage lié au quorum et à la compétence statutaire du Bureau Politique à statuer sur l'ordre du jour en période transitoire, le Secrétaire Général National, Monsieur **Abdoulaye BIO TCHANE** a ouvert le débat.

Au terme des échanges fructueux et empreints de convivialité, qui se sont déroulés en présence du Président Patrice TALON, les résolutions ci-après ont été adoptées pour être mises en œuvre immédiatement.

I- AU TITRE DES PRINCIPES GENERAUX DE LA REFORME

- 1- Le premier responsable du parti change de titre. Désormais, il prend le titre de **Président** en lieu et place de celui de Secrétaire Général National précédemment connu;
- 2- S'agissant des organes dirigeants du parti, ils ont connu les modifications significatives ci-après:

2.1: Le Bureau Politique

L'effectif est porté à cent deux (102) membres contre cinquante-neuf (59) actuellement. Cet effectif est constitué notamment par:

- de nouveaux membres nommés ou élus es-qualités: les Ministres BR, les Députés BR, les Maires BR;
- les coordonnateurs nationaux respectifs de l'OFR et de l'OJBR siégeant es-qualités;
- des personnalités influentes du Parti, identifiées et proposées par le BEN.

Dans la désignation des membres du BP, on doit veiller à la représentation de toutes les circonscriptions électorales.

En dehors des coordonnateurs OJBR et OFR siégeant es-qualités, tous les membres du BP siègent de plein droit durant tout le mandat en cours.

2.2: Le Bureau Exécutif national (BEN)

L'effectif du Bureau Exécutif National (BEN) est porté à trente et un (31) membres au lieu de dix-sept (17) actuellement.

Il est créé au sein du BEN, un Secrétariat Permanent (SP) composé de sept (07) membres pour assister le Président dans la gestion quotidienne du Parti.

Chacune des 24 circonscriptions électorales législatives est représentée au BEN.

2.3- Le Congrès

Le Congrès élit le Président du Parti et les membres du Secrétariat Permanent, sur proposition du BEN sortant.

II- AU TITRE DE LA PERIODE TRANSITOIRE

1- Monsieur **Abdoulaye BIO TCHANE**, demeure le premier responsable du Parti BR et devient donc désormais, le Président du BR jusqu'au prochain Congrès Ordinaire du Parti.

2- Le prochain congrès est fixé pour Décembre 2026. Pendant cette période, le Bureau Politique qui, conformément à sa mission statutaire en période transitoire, prendra les décisions relevant du Congrès.

3- Les sept (07) membres du BEN seront désignés au sein du nouveau BEN remembré.

Les décisions ainsi prises sont immédiatement intégrées aux statuts et règlement intérieur du parti.

Telles sont les résolutions qui seront observées durant la période transitoire qui court du **3 juin 2023 à décembre 2026** où se tiendra le prochain congrès du Bloc Républicain.

4- Le prochain BP est prévu dans deux (2) semaines.

Cotonou, le 05 juin 2023



Le Secrétaire Administratif Permanent

Eugène DOSSOUMOU